

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 2 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 25 juin 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESCOSTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Marianne ROBERT et Christophe SALLABERRY.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

Objet : Désignation d'un correspondant défense et d'un référent sécurité routière

Le Maire expose à l'assemblée qu'un correspondant défense et un référent sécurité routière doivent être désignés au sein de chaque Conseil Municipal.

Le premier sera l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du Département et de la Région sur les questions de défense et le second sera le correspondant des services de l'Etat et des autres acteurs locaux en matière de sécurité routière.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires,

Le Conseil Municipal,

- DÉSIGNE**
- Monsieur Jean Paul BAREIGTS, correspondant défense ;
 - Monsieur Claude MERDY, référent sécurité routière.

Fait et délibéré à GUICHE, le 2 juillet 2020

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON